ESTIMATES

National Round Table on the Environment and the Economy

2000-2001
Estimates

Part III – Report on Plans and Priorities

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament. The Estimates, which are tabled in the House of Commons by the President of the Treasury Board, consist of three parts:

Part I – The Government Expenditure Plan provides an overview of federal spending and summarizes both the relationship of the key elements of the Main Estimates to the Expenditure Plan (as set out in the Budget).

Part II – The Main Estimates directly support the *Appropriation Act*. The Main Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in subsequent appropriation bills. Parliament will be asked to approve these votes to enable the government to proceed with its spending plans. Parts I and II of the Estimates are tabled concurrently on or before 1 March.

Part III – Departmental Expenditure Plans which is divided into two components:

(1) **Reports on Plans and Priorities (RPPs)** are individual expenditure plans for each department and agency (excluding Crown corporations). These reports provide increased levels of detail on a business line basis and contain information on objectives, initiatives and planned results, including links to related resource requirements over a three-year period. The RPPs also provide details on human resource requirements, major capital projects, grants and contributions, and net program costs. They are tabled in Parliament by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*. These documents are to be tabled on or before 31 March and referred to committees, which then report back to the House of Commons pursuant to Standing Order 81(4).

(2) **Departmental Performance Reports (DPRs)** are individual department and agency accounts of accomplishments achieved against planned performance expectations as set out in respective RPPs. These Performance Reports, which cover the most recently completed fiscal year, are tabled in Parliament in the fall by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of public funds.

© Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented by
the Minister of Public Works and Government Services, 2000

Available in Canada through your local bookseller or by mail from
Canadian Government Publishing (PWGSC)
Ottawa, Canada K1A 0S9

Telephone: 1-800-635-7943
Internet site: http://publications.pwgsc.gc.ca

Catalogue No. BT31-2/2001-III-101

ISBN 0-660-61218-6

100-04220/

The National Round Table on the Environment and the Economy

2000-2001 Estimates

Part III – A Report on Plans and Priorities

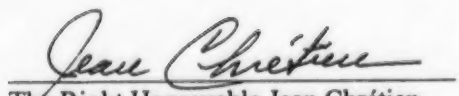

The Right Honourable Jean Chrétien
Prime Minister of Canada

Table of Contents

SECTION I: MESSAGES 1

A. Chair's Message 1
B. Management Representation Statement 3

SECTION II: DEPARTMENTAL OVERVIEW 5

A. Mandate, Roles and Responsibilities 5
B. Agency Objective 6
C. External Factors Influencing the Agency 6
D. Agency Planned Spending 8

SECTION III: PLANS, RESULTS AND RESOURCES 9

A. Business Line Objective 9
B. Business Line Descriptions 9
C. Key Results, Commitments, Planned Results, Related Activities and Resources 9
D. The Millennium Program 10
E. Health, Environment and the Economy 11
F. Aboriginal Communities and Non-renewable Resource Development 12
G. Economic Instruments 13
H. Eco-efficiency Measurement in the Private Sector 14
I. LEAD Canada 15
J. Indicators 16

SECTION IV: HORIZONTAL INITIATIVES 17

SECTION V: FINANCIAL INFORMATION 19

Section I: Messages

A. Chair's Message

Canadians insist on environmental protection but they expect it to be accomplished in ways that take proper account of their economic priorities. There is, therefore, a recognition of the value of a national multistakeholder decision-making process directed at finding solutions to environmental and economic problems.

The National Round Table on the Environment and the Economy (NRTEE) is the multi-stakeholder body that advises the federal government on environment-economy issues. Since 1988 it has offered a balanced venue enabling open discussion by a range of stakeholders on issues that are often contentious and difficult. The goal of the NRTEE is to promote sustainable development, not by forcing consensus, but by providing decision makers and opinion leaders with reliable and current information and objective views on the "state of the debate" surrounding these issues.

In 1999-2000 many NRTEE programs, including Education in Business and Engineering, Sustainable Cities and Trade, Sustainable Transportation, Eco-efficiency (first phase), Greenhouse Gas Emissions Trading, and Greening of the Budget 2000 came to a successful conclusion. In their place several new or expanded programs for this planning period are underway:

- identifying and helping to set Canadian priorities for resolving sustainable development challenges and opportunities to the year 2010;
- creating recommendations, tools and policies that will improve the quality of decision making related to the protection of human health from environmental pollutants;
- identifying essential elements of a process to guide non-renewable resources development in Canada's North, and the impacts of such development on local Aboriginal communities; and
- reviewing options of fiscal reform that better reflect ecological priorities.

In addition, the NRTEE will spend $4.5 million over the next three years to develop environmental and sustainable development indicators. This is part of the $9 million that was allocated to the NRTEE and Environment Canada in Budget 2000 for this purpose.

I am pleased to submit the NRTEE's Report on Plans and Priorities for 2000-2001, outlining the major results that will be achieved in each of these areas over the coming year as we try to help Canadians progress toward the goal of sustainable development.

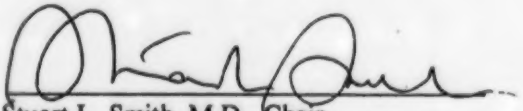

Stuart L. Smith, M.D., Chair
National Round Table on the Environment
and the Economy

B. Management Representation Statement

I submit, for tabling in Parliament, the 2000-2001 Report on Plans and Priorities (RPP) for the National Round Table on the Environment and the Economy.

To the best of my knowledge the information:

- accurately portrays the mandate, plans, priorities, strategies and expected key results of the organization;
- is consistent with the disclosure principles contained in the *Guidelines for the Preparation of the 2000-2001 Report on Plans and Priorities;*
- is comprehensive and accurate; and
- is based on sound underlying departmental information and management systems.

I am satisfied as to the quality assurance processes and procedures used for the RPP's production.

The planning and reporting structure on which this document is based has been approved by Treasury Board ministers and is the basis of accountability for the results achieved with the resources and authorities provided.

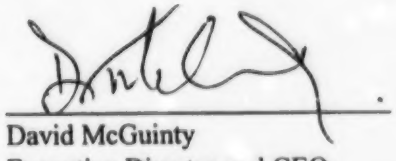

David McGuinty
Executive Director and CEO

Section II: Departmental Overview

A. Mandate, Roles and Responsibilities

The formal mandate of the NRTEE is derived from the *National Round Table on the Environment and the Economy Act*. The stated purpose of the Round Table is *"... to play the role of catalyst in identifying, explaining and promoting, in all sectors of Canadian society and in all regions of Canada, principles and practices of sustainable development."* Sustainable development is all-encompassing and complex. At the broadest level, it is defined as *"... a process of change in which the exploitation of resources, the direction of investments, the orientation of technological development, and institutional change are made consistent with future as well as present needs"* (1987 World Commission on Environment and Development). The concept of sustainable development is based on a recognition of the interdependence of human beings and the global natural environment. Efforts to resolve sustainable development problems rely on co-operation among individuals, industry and governments both within Canada and between nations.

National Round Table on the Environment and the Economy (NRTEE)

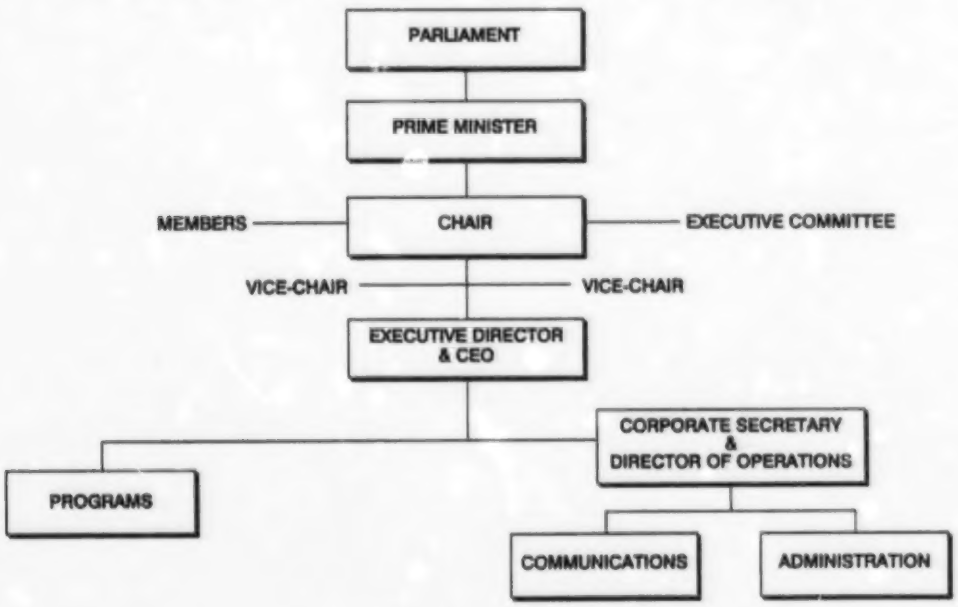

B. Agency Objective

To play the role of catalyst in identifying, explaining and promoting, in all sectors of Canadian society and in all regions of Canada, principles and practices of sustainable development

At the heart of the NRTEE's work is a commitment to improve the quality of economic and environmental policy development by providing decision makers and opinion leaders with the information necessary to make reasoned choices on an environmentally, economically and socially sustainable future for Canada.

The NRTEE promotes a roundtable and multistakeholder approach to analysing sustainable development issues and acts as a forum in which all points of view can be freely expressed and debated. Round Table members and stakeholders involved in NRTEE programs strive to define the relationship between the environment and the economy, to determine where consensus exists on resolving particular issues, to identify clearly the nature of the issues that remain unresolved, and to make recommendations accordingly.

Having representatives at the Round Table from a variety of regions and sectors — business, labour, academe, First Nations and environmental groups — provides a significant opportunity to investigate sustainable development issues from a national perspective.

C. External Factors Influencing the Agency

The following are the key external factors that, directly or indirectly, influence the NRTEE in the design and delivery of its programs.

Domestic Commitments

The NRTEE is cognizant of the broad policy priorities of the federal government with respect to the environment and economy and shapes its programs and activities accordingly. This entails contributing to current policy development as well as attempting to influence the course of future policy direction. The areas on which the National Round Table has chosen to focus are economic instruments for environmental improvement, health and the environment, environmental technologies, improving the environmental performance of companies, and identifying issues, problems and opportunities that are likely to engage over the next decade.

All federal departments are now required to produce and regularly update sustainable development strategies. These strategies describe each department's responses to specific issues relevant to that department in its support of the goal of sustainable development. The work of the NRTEE is expected to benefit these departments with respect to the commitments contained in their strategies.

The reality confronting the NRTEE in its endeavours is that there are profound conflicts and differences of view among stakeholder groups. Hence, the challenge is to be trusted by all sides and to be seen as providing a neutral and productive meeting ground for the discussion of contentious issues.

International Obligations

The federal government has become increasingly active internationally in responding to issues relevant to the goal of sustainable development. For example, Canada has supported international agreements that address such problems as climate change (1992 Climate Change Convention), ozone depletion (1987 Montreal Protocol on Ozone-Depleting Substances), and resource conservation (1992 United Nations Convention on Biological Diversity). The conception and delivery of NRTEE programs often occur as a consequence of Canada's responses to its international obligations.

Public Expectations and Concerns

The areas in which the NRTEE operates are characterized by growing public concern and activity. The issues are broad, complex, interdependent and immediate; views regarding the nature of sustainable development problems and solutions are diverse; the impacts of these problems, moreover, can be devastating. Policy and decision makers, in determining appropriate action on sustainable development issues, typically are required to make difficult choices and trade-offs in a context of uncertainty.

D. Agency Planned Spending

The NRTEE comprises one business line:
"The provision of objective views and information regarding the state of the debate on the environment and the economy."

($ thousands)	Forecast Spending 1999-2000[1]	**Planned Spending 2000-2001**	Planned Spending 2001-2002	Planned Spending 2002-2003
Gross Program Spending	3,308	**3,365**	3,365	3,365
Adjustments[2]	151	**1,500**	1,500	1,500
Net Program Spending	3,459	**4,865**	4,865	4,865
Less: Non-respendable Revenue[3]	(15)	**(20)**	(20)	(20)
Plus: Estimated Costs of Services by Other Departments[4]	161	**182**	182	182
Total Plan Spending	3,605	**5,027**	5,027	5,027
Full Time Equivalents	21	**22**	22	22

(1) Reflects best forecast of total planned spending to the end of the fiscal year.

(2) Adjustments are to accommodate approvals obtained since the Annual Reference Level Update (ARLU) exercise and to include Budget initiatives.

(3) During 1996-97, the NRTEE commenced cost recovery for the organization's publications. Under the *NRTEE Act*, and Section 29.1 of the *Financial Administration Act*, the NRTEE has authority to spend any revenues received.

(4) The estimated costs of services provided by other departments consist of:

	($000)
• accommodation received without charge from Public Works and Government Services Canada	180
• pay and benefit services received without charge from Environment Canada	2

Section III: Plans, Results and Resources

A. Business Line Objective

The business line objective is the same as the Agency objective, which is *to play the role of catalyst in identifying, explaining and promoting, in all sectors of Canadian society and in all regions of Canada, principles and practices of sustainable development.*

B. Business Line Descriptions

The provision of objective views and information regarding the state of the debate on the environment and the economy. The NRTEE is a multistakeholder body comprising a Chair and a maximum of 24 members who are opinion leaders from a variety of regions and sectors of Canadian society including business, labour, academe, environmental organizations and First Nations. The NRTEE actively promotes a round table and multistakeholder approach to analysing sustainable development issues and acts as a forum in which all points of view can be freely expressed and debated. The NRTEE members and stakeholders involved in its programs strive to define the relationship between the environment and the economy, to determine where consensus exists on particular issues, and to identify any barriers that prevent consensus. This information is consolidated, assessed and communicated to stakeholders, relevant decision makers, and the media.

Within the NRTEE business line, activities are organized according to a number of program areas. Each potential program area is scoped and defined, and a task force is assigned to oversee the associated activities. Emerging issues are continually explored, and if determined to be a priority, are established as new program areas as funds become available.

C. Key Results, Commitments, Planned Results, Related Activities and Resources

Following investigations into a number of different issue areas and consultations with various stakeholders and experts involved in these areas, the NRTEE has decided to focus its efforts on the following programs:

(i) Millennium;
(ii) Health, Environment and the Economy;
(iii) Aboriginal Communities and Non-renewable Resource Development;
(iv) Economic Instruments; and
(v) Eco-efficiency Measurement in the Private Sector.

D. The Millennium Program

Key Results Commitments

The purpose of the Millennium Program is to define and prioritize the major sustainable development trends, issues, challenges and opportunities for Canada for the first decade of the new millennium.

Related Activities

The core of the program consists of five plenaries which have been or will be held across the country between August 1999 and August 2000. Each plenary is structured around four themes: Health and the Environment; Environment, Economy and Jobs; Preservation of Nature; and Urban Liveability. The fifth plenary will synthesize the final results. Each plenary has three elements: presentation by experts, deliberation by members, and a public citizen engagement session aimed at building the profile of the issue and participation by the local community.

Planned Results

- An issue scan that will be of use to governments as they establish their policy agendas and priorities, as well as to industry associations and other groups as they attempt to develop strategies for the future.
- A description and assessment of attempts made so far to translate sustainable development into action and provision of direction about where intellectual efforts should be invested for the next 10 years.
- A balanced statement from the NRTEE members on the sustainable development priorities for the new millennium.
- Through the provision of advice on priorities for the future, better policies and decisions for the environment and economy.
- Heightened awareness of, and more citizen engagement in, environment and economy linkages.
- Increased recognition of the NRTEE as a source of useful and credible information on issues relevant to sustainable development that are important to Canadians.

Resources

The estimated budget for FY 2000-2001 is $324,600, not including staff costs.

E. Health, Environment and the Economy

Key Results Commitments

The goal of this program is to create recommendations, tools and policies that improve the quality of decision making related to the protection of human health from environmental pollutants.

Related Activities

The NRTEE has completed four case studies to illustrate different types of decision-making processes and to ground the program in actual experiences. All four case studies illustrate the process issues that the NRTEE is examining, including transparency and scientific capacity for policy and decision making. A multistakeholder workshop was held in January 2000 to examine and develop appropriate policy tools and recommendations. The results of this workshop will lead to the final report, scheduled for the fall of 2000,
containing the findings, conclusions and recommendations.

Planned Results

- Advice to the federal government on the redesign of policies and procedures in this area.
- Input to several governmental initiatives that are currently attempting to reform decision-making processes in the area of health protection:
  - the Health Protection Branch's Transition Team (Health Canada);
  - the Canadian Centre for Management Development's Best Practices initiative for risk assessment;
  - the 5NR Best Practices initiative, which was undertaken to establish best practices for the conduct, management and utilization of science among Health Canada, Natural Resources Canada, Fisheries and Oceans Canada, Environment Canada, and Agriculture and Agri-Food Canada;
  - the Privy Council Office's plan to reform the federal government's Regulatory Policy guidelines.

Resources

The annual budget in FY 2000-01 required to conduct this program is $180,439, not including staff requirements.

F. Aboriginal Communities and Non-renewable Resource Development

Key Results Commitments

While environmental issues and concerns related to the extraction of non-renewable resources in northern Canada have existed for many years, the recent discovery and subsequent mining of diamonds near Lac de Gras, Northwest Territories, has substantially raised the profile of this subject. Coupled with the growing debate regarding the inherent rights and future of Aboriginal people in Canada is the important and timely question of how northern development can be undertaken in an environmentally responsible manner that also improves the quality of life for those living in the North. The goal of this program, therefore, is to determine measures Aboriginal people, industry, government, non-governmental organizations (NGOs) and academics must implement to ensure that non-renewable resource development in Canada's North over the next 10 to 25 years supports economically viable, self-sufficient Aboriginal communities without compromising the ecological integrity of the environment, or the retention of social structures and culture.

Related Activities

In June 1998, the NRTEE brought together industry, NGO, Aboriginal community and government representatives to define the issues the NRTEE should address. On the basis of further exploratory meetings with key players and NRTEE members in 1999, the program's geographical scope and objectives were identified. Focusing on the NWT, but with the intent of being able to extrapolate findings to the Yukon and Nunavut, the program will conduct its research around two existing case studies: one dealing with diamond mining and development and the other with oil and gas development in both the settled and unsettled or evolving land claim areas.

Planned Results

- Determination of the magnitude of opportunity for mineral and oil and gas developments in the NWT over the next 10 to 25 years and an accurate illustration of the potential indirect and direct benefits that may accrue to Aboriginal communities.

- Identification of the risks associated with non-renewable resource development for Aboriginal communities with a specific focus on environmental and social issues.

- Definition of the barriers Aboriginal communities may face in attempting to benefit from non-renewable resource development (e.g., capacity and current regulatory or fiscal policies).

- Determination of how Aboriginal communities may address the risks associated with non-renewable resource development, while overcoming the barriers presented earlier, in order to build sustainable communities in the NWT over the next 10 to 25 years. This will result in the following:

  - identifying the key elements of successful benefits agreements (i.e., corporate, regulatory or non-regulatory) and how they may be applied within the NWT, including outlining the essential components of a meaningful consultation process;
  - recommending measures that support and build capacity within Aboriginal communities and address their social and environmental concerns (e.g., funding cumulative impact studies, training people in environmental monitoring);
  - understanding the regulatory and fiscal environment (including the royalty regime) and making recommendations regarding measures decision-makers should put in place to support the development of sustainable communities.

- Through the task force and roundtable fora, a stronger partnership between all of the key parties involved in non-renewable resource development in the NWT who will be collectively responsible for implementing the recommendations.

- Among Canadians, including key decision makers, a greater awareness of Canada's North and the complex nature of the issues associated with non-renewable resource development in or near Aboriginal communities.

Resources

The budget for 2000-2001 to carry out this program is $335,000, not including staff costs.

G. Economic Instruments

Key Results Commitments

The goal of the NRTEE's Economic Instruments program is to promote ecological fiscal reform in Canada. Ecological fiscal reform is generally defined as the shift in part of the tax structure away from income, value-added and payroll taxes toward a more accurate reflection of the environmental component. Work in this area requires a long-term approach and includes a great deal of multistakeholder analysis and discussion.

Related Activities

This program will have a duration of two years. A multistakeholder expert group will be convened to explore the various benefits and costs and the technical feasibility of ecological tax shifting as well as the potential designs for such a reformed system. The

program will help to inform the debate on ecological tax reform and to advance the use of market-based approaches toward environmental and economic improvement in Canada.

Planned Results
Background papers will be developed and published that will describe and evaluate a number of potential approaches to fiscal reform and discuss possible mechanisms to address the variety of design issues that must be considered in a revised taxation system.

An assessment will be made of each fiscal reform approach, which will include an examination of the administrative requirements associated with the implementation of the proposed systems. The potential impacts resulting from each system will also be examined in detail.

Resources
The program budget, not including staff costs, for 2000-2001 is $350,000.

H. Eco-efficiency Measurement in the Private Sector

Key Results Commitments
In 1997 and 1998, the NRTEE and several leading North American companies conducted a feasibility study to develop eco-efficiency indicators. The purpose of this study was to test the feasibility and value of material and energy intensity indicators to support the goal of eco-efficiency. The active participation of these companies in evaluating possibilities and experiences in testing the indicators yielded important insights and lessons about what works, what is relevant and meaningful, and what is required for implementation of the proposed indicators. It is the goal of this program to continue the evaluation of the indicators by building on the lessons learned from the previous project.

Related Activities
A small steering committee of no more than 10 people will oversee the planning and conduct of the program. The committee, comprising representatives from the industrial, environmental, governmental and academic sectors, will assist in developing a detailed program plan, participate in workshops and provide feedback on program progress. Program completion will be by March 31, 2001.

The NRTEE will recruit between 12 and 18 Canadian companies from a wide cross-section of sectors to test the energy and material intensity indicators.

Planned Results

Intended results of the program are to further examine, through a consultative process and feasibility testing, the appropriateness of the core set of eco-efficiency indicators devised in the NRTEE's previous work *Measuring Eco-efficiency in Business*. Specifically, the program aims to:

- Test whether the indicators are applicable to business of all types;
- Further refine indicator definitions, decision rules and complementary indicators;
- Standardize numerators and denominators used in the indicators;
- Develop greater credibility and a wider understanding and acceptance of the indicators with business, government and various stakeholder groups; and
- Build a commitment to the implementation of the indicators.

Resources

This program will be entirely funded by Environment Canada at a cost of $130,000 for FY 2000-2001. The NRTEE will contribute staff resources to the undertaking.

I. LEAD Canada

Key Results Commitments

LEAD Canada's mission is to foster a new generation of decision makers with the knowledge, values and skills to develop national and international policies that emphasize the sustainable use of the earth's resources.

Related Activities

Since it joined LEAD International in 1994, LEAD Canada has been funded primarily by Canada's International Development Research Centre while being supported in kind, and having its programs implemented, by the NRTEE. The Round Table will continue to deliver the program in its current form to the end of 2001, when the training of Cohorts 7 and 8 will be completed.

Planned Results

The program meets its goal through the annual selection of 15 promising mid-career professionals who take part in an intensive training program. The training program exposes participants to critical environment and development issues and enhances their leadership skills. Participants complement their training sessions with a self-directed course of study that connects sustainability issues to their professional activities.

Resources
The program is externally financed except for a staff cost at a level of $305,448 for FY 2000-2001.

The five programs discussed above are priority areas for the next one to two years, and the NRTEE will continue to administer the LEAD Canada program until 2001, after which time its involvement will cease.

J. Indicators

In addition to the above programs, and as announced in Budget 2000, the National Round Table and Environment Canada have been provided $9 million over the next three years to develop environmental and sustainable development indicators in collaboration with Statistics Canada. According to the budget document, "these indicators will contribute to environmental policy making in a manner similar to the way in which economic indicators facilitate the government's economic and fiscal management. Specifically, environmental indicators will provide a better basis for assessing the interactions between the economy and the environment and will improve Canada's ability to measure its progress on improving the environment."

$1.5 million annually will be spent on this program.

Section IV: Horizontal Initiatives

In fulfilling its mandate as catalyst, the NRTEE ensures that its program activities and multistakeholder events have a broad application for the benefit of all Canadians. The NRTEE's initiatives are therefore horizontal by definition.

A specific example of such a horizontal initiative is a planned senior-level consultation on sustainable development strategies that the NRTEE has been asked to convene on behalf of the federal government, which will provide all of the required funding. This consultation, scheduled for early April, will provide for a dialogue between senior officials from departments and agencies preparing strategies and representatives of a broad cross-section of Canadian interests and sectors. The purpose of this event is to seek views on the sustainable development challenges and opportunities facing Canada as well as on some cross-cutting themes. Subsequent to this event, departments and agencies will consult further with stakeholders and the Canadian public on particular issues relevant to their individual strategies.

Section V: Financial Information

Table 4.1: Net Cost of Program for the Estimates Year

($ thousands)	Expenditures
Net Planned spending	4,865
Plus: Services Received without Charge	
Accommodation provided by Public Works and Government Services Canada (PWGSC)	180
Pay and benefit services received without charge from Environment Canada	2
Less: Non-respendable Revenue	20
Net Program Cost	5,027

BUDGET DES DÉPENSES

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

Budget des dépenses
2000-2001

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses qui est déposé à la Chambre des communes par la présidente du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les rapports entre les principaux éléments du Budget principal des dépenses et le Plan de dépenses (qui figure dans le budget).

Partie II – Le Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en applications ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés au niveau des secteurs d'activité et portent également sur les objectifs, les initiatives et les résultats prévus; il y est fait également mention des besoins connexes en ressources pour une période de trois ans. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents doivent être déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui font ensuite rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.

2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables pour les ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par
le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 2000

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la
poste auprès des Éditions du gouvernement du Canada (TPSGC)
Ottawa (Canada) K1A 0S9

Téléphone : 1-800-635-7943
Site Internet : http://publications.tpsgc.gc.ca

No. de catalogue BT31-2/2001-III-101

ISBN 0-660-61218-6

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

Budget des dépenses 2000-2001

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

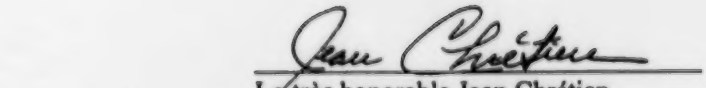

Le très honorable Jean Chrétien
Premier ministre du Canada

Table des matières

SECTION I: MESSAGES 1

A. Message du président 1
B. Déclaration de la direction 3

SECTION II: VUE D'ENSEMBLE DE L'ORGANISME 5

A. Mandat, rôles et responsabilités 5
B. Objectif 6
C. Facteurs externes influant sur l'organisme 6
D. Plan de dépenses 8

SECTION III: PLANS, RÉSULTATS ET RESSOURCES 9

A. Objectif du secteur d'activités 9
B. Description du secteur d'activités 9
C. Résultats essentiels, engagements, résultats escomptés, activités connexes et ressources 9
D. Le Programme du millénaire 10
E. La santé, l'environnement et l'économie 11
F. Collectivités autochtones et développement des ressources non renouvelables 12
G. Instruments économiques 14
H. La mesure de l'écoefficacité dans le secteur privé 14
I. LEAD Canada 15
J. Indicateurs 16

SECTION IV: INITIATIVES HORIZONTALES 19

SECTION V: RENSEIGNEMENTS FINANCIERS 21

Section I: Messages

A. Message du président

Les Canadiens insistent sur la protection de l'environnement, mais ils s'attendent à ce qu'elle se fasse selon des moyens qui tiennent dûment compte de leurs priorités économiques. On reconnaît donc la valeur d'un mécanisme décisionnel national multipartite visant à trouver des solutions aux problèmes économiques et environnementaux.

La Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE) est l'organe multipartite qui conseille le gouvernement fédéral sur les questions d'environnement et d'économie. Depuis 1988, elle offre une tribune harmonieuse qui permet un débat ouvert auquel participe un vaste éventail d'intervenants sur des questions qui sont souvent difficiles et controversées. La TRNEE a pour dessein de promouvoir le développement durable, non pas en imposant le consensus, mais en offrant aux décideurs et aux leaders de l'opinion de l'information fiable et à jour, ainsi que des points de vue objectifs sur l'état du débat relatif à ces questions.

En 1999-2000, de nombreux programmes de la TRNEE, notamment celui de l'éducation dans le domaine des affaires et de l'ingénierie, les villes durables et le commerce, le transport durable, l'écoefficacité (première phase), l'échange de droits d'émissions de gaz à effet de serre, et l'Écologisation du budget de l'an 2000 ont abouti à une conclusion fructueuse. Pour les remplacer, on procède à la création ou à l'expansion de programmes pour cette période de planification :

- définir et contribuer à l'établissement des priorités du Canada pour résoudre les difficultés du développement durable et tirer parti des débouchés jusqu'à 2010;
- élaborer des recommandations, des instruments et des politiques qui amélioreront la qualité du processus décisionnel en matière de protection de la santé humaine contre les substances polluantes dans l'environnement;
- définir les éléments essentiels d'un processus pour orienter le développement des ressources non renouvelables dans le Nord du Canada, et les effets de ce développement sur les collectivités autochtones;
- réviser les options de réforme fiscale qui reflètent mieux les priorités écologiques.

En outre, la TRNEE dépensera au cours des trois prochaines années la somme de 4,5 millions de dollars pour élaborer des indicateurs environnementaux et des indicateurs de développement durable. Cette somme fait partie des neuf millions de dollars qui ont été à cette fin affectés à la TRNEE et à Environnement Canada dans le budget 2000.

Je suis heureux de présenter le Rapport de la TRNEE sur les plans et les priorités pour 2000-2001, qui expose les principaux résultats qui seront atteints dans chacun de ces domaines au cours du prochain exercice, parallèlement à nos tentatives d'aider les Canadiens à évoluer sur la voie du développement durable.

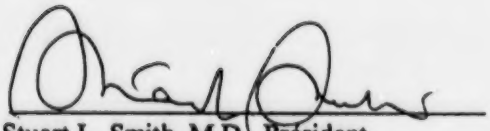

Stuart L. Smith, M.D., Président
Table ronde nationale sur l'environnement
et l'économie

B. Déclaration de la direction

Je soumets, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport sur les plans et les priorités de 2000-2001 de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie.

À ma connaissance, les renseignements :

- décrivent fidèlement les mandat, plans, priorités, stratégies et résultats clés escomptés de l'organisation;
- sont conformes aux principes de divulgation de l'information énoncés dans les *Lignes directrices pour la préparation du Rapport sur les plans et les priorités*;
- sont complets et exacts;
- sont fondés sur de bons systèmes d'information et de gestion sous-jacents.

Je suis satisfait des méthodes et procédures d'assurance de la qualité qui ont été utilisées pour produire le RPP.

Les ministres du Conseil du Trésor ont approuvé la structure de planification et de rapport sur laquelle s'appuie le document et qui sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs fournis.

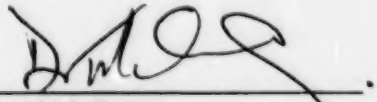

David McGuinty
Directeur général et premier dirigeant

Section II: Vue d'ensemble de l'organisme

A. Mandat, rôles et responsabilités

Le mandat officiel de la TRNEE est tiré de la *Loi sur la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie*. La mission déclarée de la Table ronde consiste à « … jouer un rôle de catalyseur dans la définition, l'interprétation et la promotion, pour tous les secteurs de la société canadienne, de même que pour toutes les régions du pays, des principes et de la pratique du développement durable ». Le développement durable est un sujet aussi vaste que complexe. Au niveau le plus large, il se définit comme « … un processus de transformation dans lequel l'exploitation des ressources, la direction des investissements, l'orientation des techniques et des changements institutionnels… renforcent le potentiel présent et à venir » (Commission mondiale sur l'environnement et le développement, 1987). La notion du développement durable repose sur une reconnaissance de l'interdépendance entre les êtres humains et l'environnement naturel mondial. Les efforts visant à résoudre les problèmes de développement durable misent sur la coopération entre les personnes, l'industrie et les pouvoirs publics, et ce tant à l'intérieur du Canada qu'entre les pays.

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE)

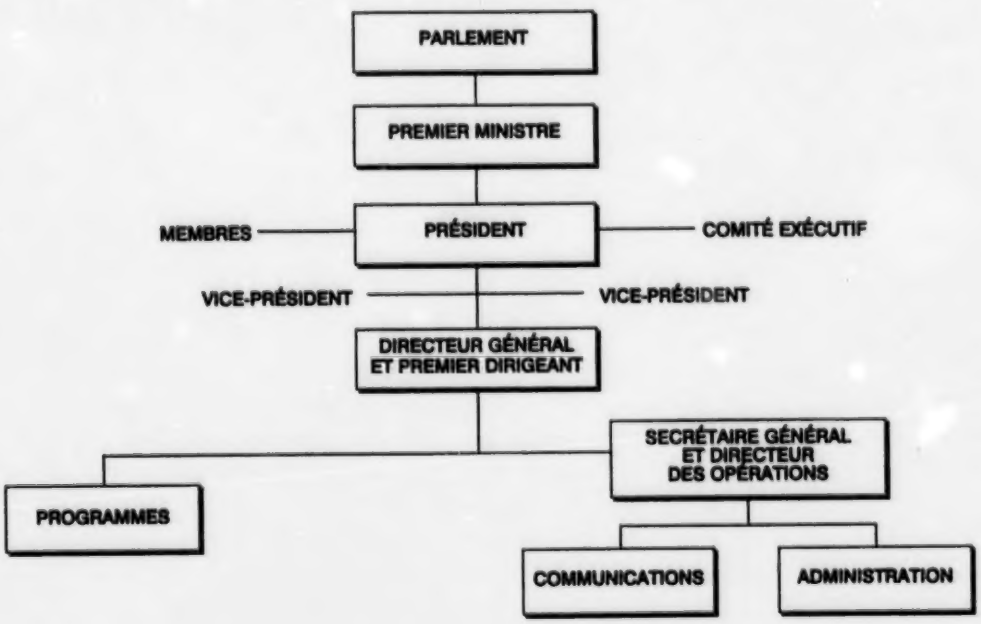

B. Objectifs

Jouer un rôle catalyseur dans la définition, l'interprétation et la promotion, pour tous les secteurs de la société canadienne de même que pour toutes les régions du pays, des principes et de la pratique du développement durable.

Les travaux de la TRNEE ont pour principal dessein d'améliorer la qualité de l'élaboration des politiques économiques et environnementales en fournissant aux décideurs et aux leaders d'opinion l'information nécessaire pour qu'ils puissent opérer des choix éclairés qui permettront d'assurer un avenir viable pour le Canada, et ce sur les plans social, économique et environnemental.

La TRNEE favorise activement la formule des tables rondes et la démarche multipartite pour analyser les questions de développement durable, et sert de forum au sein duquel tous les points de vue peuvent être exprimés et débattus librement. Les membres et les intervenants de la Table ronde qui participent à ses programmes s'efforcent de définir la relation entre l'environnement et l'économie, de déterminer si la résolution de problèmes particuliers fait l'objet d'un consensus, de préciser clairement la nature des problèmes qui restent à résoudre, et de formuler des recommandations en conséquence.

Comme la Table ronde rassemble des gens de régions et de secteurs variés (monde des affaires, syndicats, milieu universitaire, Premières nations et groupes de protection de l'environnement), elle offre des possibilités importantes de sonder les questions de développement durable dans une perspective nationale.

C. Facteurs externes influant sur l'organisme

Voici les principaux facteurs externes qui, directement ou non, influent sur la TRNEE dans la conception et l'exécution de ses programmes.

<u>Engagements à l'échelon national</u>
La TRNEE a conscience des grandes priorités stratégiques du gouvernement fédéral en matière d'environnement et d'économie, et elle adapte ses programmes et activités en conséquence. Ceci sous-entend une participation à l'élaboration des politiques en cours ainsi qu'une tentative d'influer sur l'orientation des politiques de demain. Les domaines sur lesquels la Table ronde nationale a choisi de se concentrer sont les instruments économiques pour l'amélioration de l'environnement, la santé et l'environnement, les technologies environnementales, l'amélioration de la performance environnementale des entreprises, et la définition de questions, de problèmes et de débouchés qui devraient surgir au cours de la prochaine décennie.

Tous les ministères fédéraux sont maintenant tenus de produire et de mettre régulièrement à jour une stratégie de développement durable. Ces stratégies décrivent les initiatives que prend chaque ministère pour résoudre les problèmes qui lui sont propres et auxquels il se heurte dans sa contribution à la réalisation de l'objectif du développement durable. Les travaux de la TRNEE sont censés aider ces ministères à respecter les engagements que comporte leur stratégie.

Voici la réalité à laquelle fait face la TRNEE dans ses efforts : il existe des conflits et des divergences de point de vue profonds parmi les groupes de détenteurs d'enjeux. Par conséquent, le défi qui se pose à cet organisme consiste à avoir la confiance de toutes les parties et d'être perçu comme un organisme qui offre un terrain de rencontre neutre et fertile qui soit propice au débat sur des questions suscitant la controverse.

Obligations internationales

Le gouvernement fédéral joue un rôle de plus en plus actif sur la scène internationale en réagissant aux problèmes relatifs à l'objectif du développement durable. Par exemple, le Canada a appuyé les accords internationaux qui portent sur des problèmes tels que le changement climatique (la Convention du changement climatique de 1992), l'appauvrissement de la couche d'ozone (le Protocole de Montréal de 1987 sur les substances appauvrissant la couche d'ozone) et la conservation des ressources (Convention des Nations Unies sur la diversité biologique, 1992). La conception et l'exécution des programmes de la TRNEE découlent souvent de la manière dont le Canada répond à ses obligations internationales.

Attentes et préoccupations du public

Les domaines dans lesquels la TRNEE déploie ses activités suscitent une inquiétude et une activité croissantes de la part du public. Les problèmes sont vastes, complexes, connexes et immédiats; les opinions que suscitent la nature des problèmes et des solutions de développement durable sont variées; en outre, les effets de ces problèmes sont parfois dévastateurs. En général, les décideurs sont tenus, lorsqu'ils déterminent les mesures à prendre face aux problèmes de développement durable, de faire des choix et des compromis difficiles dans un climat d'incertitude.

D. Plan de dépenses

La TRNEE a un secteur d'activités :

« Fournir des opinions et des renseignements objectifs sur l'état du débat touchant l'environnement et de l'économie »

(milliers de dollars)	Prévision des dépenses 1999-2000[1]	**Dépenses prévues 2000-2001**	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003
Dépenses brutes du programme	3 308	**3 365**	3 365	3 365
Ajustements[2]	151	**1 500**	1 500	1 500
Dépenses nettes du programme	3 459	**4 865**	4 865	4 865
Moins: Recettes non disponibles[3]	(15)	**(20)**	(20)	(20)
Plus: Coût estimatif des services fournis par d'autres ministères[4]	161	**182**	182	182
Dépenses totales prévues	3 605	**5 027**	5 027	5 027
Équivalents temps plein	21	**22**	22	22

(1) Reflète les meilleures prévisions des dépenses totales prévues jusqu'à la fin de l'exercice financier.

(2) Les ajustements doivent tenir compte des approbations obtenues depuis l'exercice de mise à jour annuelle des niveaux de référence (MJANR) et inclure les initiatives budgétaires.

(3) Au cours de l'exercice 1996-1997, la TRNEE a amorcé le recouvrement des coûts pour les publications de l'organisme. En vertu de la *Loi sur la TRNEE* et du paragraphe 29.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, la TRNEE a le pouvoir de dépenser toutes ses recettes.

(4) Le coût estimatif des services produits par d'autres ministères comprennent :

	($000)
• les locaux fournis gratuitement par Travaux publics et Services gouvernementaux au Canada	180
• la rémunération et les avantages sociaux assumés par Environnement Canada	2

Section III: Plans, résultats et ressources

A. Objectif du secteur d'activités

L'objectif du secteur d'activités est le même que celui de l'organisme, qui consiste à *jouer un rôle de catalyseur dans la définition, l'interprétation et la promotion, pour tous les secteurs de la société canadienne, de même que pour toutes les régions du pays, des principes et de la pratique du développement durable.*

B. Description du secteur d'activités

Fournir des opinions et des renseignements objectifs sur l'état du débat touchant l'environnement et de l'économie. La Table ronde est un organisme multipartite composé d'un président et de 24 membres, qui sont tous des Canadiens distingués, nommés par décret pour un mandat d'une durée maximale de trois ans mais renouvelable. Les membres représentent un vaste éventail de régions et secteurs, dont le monde des affaires, le milieu syndical, le milieu universitaire, les organisations non gouvernementales et les Premières nations. La TRNEE favorise activement la formule des tables rondes et la démarche multipartite pour analyser les questions de développement durable, et sert de forum au sein duquel tous les points de vue peuvent être exprimés et débattus librement. Les membres et les intervenants de la TRNEE qui participent à ses programmes s'efforcent de définir la relation entre l'environnement et l'économie, de déterminer si la résolution de problèmes particuliers fait l'objet d'un consensus, et de repérer tout obstacle au consensus. Cette information est ensuite regroupée, évaluée et transmise aux détenteurs d'enjeux, aux décideurs concernés et aux médias.

À l'intérieur du secteur d'activités de la TRNEE, les activités sont réparties entre plusieurs programmes. On définit le domaine et la portée de chaque programme éventuel, et l'on confie à un groupe de travail la supervision des activités qui s'y rattachent. Les nouveaux problèmes font l'objet d'une exploration continue et, si on les considère comme prioritaires, on crée un nouveau programme dans ce domaine au fur et à mesure que les fonds sont disponibles.

C. Résultats essentiels, engagements, résultats escomptés, activités connexes et ressources

À l'issue de recherches dans plusieurs domaines différents, et de consultations auprès de divers détenteurs d'enjeux et d'experts engagés dans ces domaines, la TRNEE a décidé d'axer ses efforts sur les programmes suivants :

i) Millénaire
ii) Santé, environnement et économie
iii) Collectivités autochtones et développement des ressources non renouvelables
iv) Instruments économiques
v) Mesure de l'écoefficacité dans le secteur privé

D. Le Programme du millénaire

Engagements relatifs aux résultats essentiels

Le Programme du millénaire a pour but de définir les principales tendances, problèmes, défis et débouchés du développement durable pour le Canada au cours de la première décennie du nouveau millénaire.

Activités connexes

Le Programme s'articule autour de cinq assemblées plénières qui ont déjà eu lieu ou qui auront lieu dans l'ensemble du pays entre août 1999 et août 2000. Chaque assemblée plénière est organisée autour de quatre thèmes : la santé et l'environnement; l'environnement, l'économie et l'emploi; la protection de la nature; l'habitabilité en milieu urbain. La cinquième assemblée plénière présentera la synthèse des résultats finaux. Chaque assemblée plénière comporte trois volets : exposés par des experts, délibération des membres et session de participation du public visant à renforcer l'image et la participation dans le milieu local.

Résultats escomptés

- Une étude de la question qui servira aux pouvoirs publics lorsqu'ils établiront leur programme et leurs priorités stratégiques, ainsi qu'aux associations industrielles et à d'autres groupes lorsqu'ils tenteront d'élaborer des stratégies pour l'avenir.
- Une description et une évaluation des tentatives faites jusqu'à présent pour traduire le développement durable dans l'action et pour donner une orientation aux efforts intellectuels des dix prochaines années.
- Une déclaration pondérée des membres de la TRNEE sur les priorités du développement durable pour le prochain millénaire.
- En prodiguant des conseils sur les priorités de l'avenir, sur l'amélioration des politiques et des décisions en matière d'environnement et d'économie.
- Sensibilisation accrue du public aux liens entre l'environnement et l'économie et engagement plus grand de sa part.
- Reconnaissance accrue de la TRNEE comme source de renseignements utiles et crédibles sur des questions relatives au développement durable qui sont importantes pour les Canadiens.

Ressources
Le budget des dépenses prévues pour l'exercice financier 2000-2001 est de 324 600 $, sans compter les frais de personnel.

E. La santé, l'environnement et l'économie

Engagements relatifs aux résultats essentiels
L'objectif de ce programme consiste à formuler des recommandations, des instruments et des politiques qui améliorent la qualité des décisions en matière de protection de la santé humaine contre les substances polluantes de l'environnement.

Activités connexes
La TRNEE a achevé quatre études de cas pour illustrer divers types de processus décisionnels et pour situer le programme dans des expériences réelles. Ces quatre études de cas illustrent les problèmes de processus que la TRNEE examine, notamment la limpidité et la capacité scientifique pour la prise de décisions et l'élaboration des politiques. Un atelier multipartite a eu lieu en janvier 2000 pour examiner et élaborer les recommandations et les instruments stratégiques appropriés. Les résultats de cet atelier aboutiront au rapport final prévu pour l'automne 2000 et qui présentera les constatations, les conclusions et les recommandations.

Résultats escomptés
- Recommandation au gouvernement fédéral sur le remaniement des politiques et des procédures dans ce domaine.
- Participation à plusieurs initiatives gouvernementales qui tentent actuellement de réformer les processus décisionnels dans le domaine de la protection de la santé :

- l'équipe de transition de la Direction générale de la protection de la santé (Santé Canada);
- l'Initiative des meilleures pratiques du Centre canadien de gestion pour l'évaluation des risques;
- l'Initiative des cinq meilleures pratiques de Ressources naturelles entreprise aux fins d'établir les meilleures pratiques pour définir, gérer et utiliser les recherches scientifiques au sein de Santé Canada, Ressources naturelles Canada, Pêches et Océans Canada, Environnement Canada, ainsi que d'Agriculture et Agroalimentaire Canada;
- le plan du Bureau du Conseil privé visant à réformer les directives de principe en matière de réglementation du gouvernement fédéral.

Ressources

Pour l'exercice financier 2000-2001, le budget annuel des dépenses nécessaires à l'organisation de ces activités est de 180 439 $, sans compter les besoins en personnel.

F. Collectivités autochtones et développement des ressources non renouvelables

Engagements relatifs aux résultats essentiels

Alors que les problèmes et les préoccupations de l'environnement qui ont trait à l'extraction des ressources non renouvelables dans le Nord du Canada perdurent depuis nombre d'années, la découverte récente et l'exploitation minière subséquente de diamant près de Lac de Gras, dans les Territoires du Nord-Ouest, ont considérablement rehaussé l'image de ce sujet. Parallèlement au débat de plus en plus ardent sur les droits inhérents et l'avenir des Autochtones au Canada, apparaît la question importante et opportune de la manière dont le développement dans le Nord peut se faire de manière écologique tout en améliorant la qualité de vie pour les populations nordiques. L'objectif de ce programme consiste donc à déterminer les mesures que les Autochtones, l'industrie, les pouvoirs publics, les ONG et les universitaires doivent mettre en œuvre pour veiller à ce que le développement des ressources non renouvelables dans le Nord du Canada au cours des 10 à 25 prochaines années soit favorable au développement de collectivités autochtones autonomes et viables économiquement, sans compromettre l'intégrité écologique de l'environnement ou le maintien de la culture et des structures sociales.

Activités connexes

En janvier 1998, la TRNEE a réuni les représentants de l'industrie, les ONG, des collectivités autochtones et des pouvoirs publics pour définir les problèmes sur lesquels la TRNEE devrait se pencher. À l'issue des premières réunions préliminaires avec les principaux acteurs et les membres de la TRNEE en 1999, on a défini la portée géographique et les objectifs du programme. Ce programme, qui portera essentiellement sur les T.N.-O., mais qui vise aussi à éventuellement extrapoler les conclusions au Yukon et au Nunavut, axera ses recherches sur deux études de cas déjà faites : l'une qui a trait à l'exploitation minière de diamant et au développement, et l'autre à l'exploitation pétrolière et gazière dans les terres faisant l'objet de revendications territoriales déjà réglées, non réglées ou en cours.

Résultats escomptés

- Définir l'ampleur des débouchés pour l'exploitation minière, pétrolière et gazière dans les T.N.-O. au cours des 10 à 25 prochaines années, et illustrer de manière précise les avantages potentiels, directs et indirects, dont pourraient bénéficier les collectivités autochtones.

- Définir les risques associés au développement des ressources non renouvelables pour les collectivités autochtones, en se concentrant tout particulièrement sur les questions environnementales et sociales.

- Définition des obstacles auxquels risquent de se heurter les collectivités autochtones en tentant de tirer parti de l'exploitation des ressources non renouvelables (ex. : capacité et mesures fiscales ou réglementaires actuelles).

- Déterminer comment les collectivités autochtones pourraient faire face aux risques associés au développement des ressources non renouvelables, tout en surmontant les obstacles mentionnés précédemment, afin de bâtir des collectivités viables dans les T.N.-O. au cours des 10 à 25 prochaines années. Ceci aboutira aux résultats suivants :
  - définir les éléments essentiels d'ententes fructueuses et de retombées des projets (c.-à-d. pour les entreprises, réglementaires ou non réglementaires) et comment elles pourraient s'appliquer dans les T.N.-O., et exposer les éléments essentiels d'un processus de consultation significatif;
  - recommander des mesures qui soient favorables au renforcement des capacités dans les collectivités autochtones et se pencher sur leurs préoccupations sociales et environnementales (ex. : financer des études d'impact cumulatif, former des gens à la surveillance environnementale);
  - comprendre le contexte réglementaire et fiscal (notamment le régime des redevances) et formuler des recommandations relatives aux mesures que le décideur devrait mettre en place pour soutenir le développement des collectivités durables.

- Par la voie du groupe de travail et de réunions en table ronde, un partenariat plus solide entre toutes les parties clés qui participent à l'exploitation des ressources non renouvelables dans les T.N.-O., qui seront ensemble responsables de la mise en œuvre des recommandations.

- Parmi les Canadiens, y compris les principaux décideurs, une sensibilisation plus grande aux régions nordiques du Canada et à la nature complexe des problèmes relatifs au développement des ressources non renouvelables dans les collectivités autochtones ou à proximité.

Ressources

Pour l'exercice financier 2000-2001, le budget nécessaire pour mener à bien ce programme se chiffre à 335 000 $, sans compter les frais de personnel.

G. Instruments économiques

Engagements relatifs aux résultats essentiels

Le programme des instruments économiques de la TRNEE a pour but de promouvoir la réforme fiscale écologique au Canada. Cette réforme se définit en général comme la mutation partielle de la structure fiscale qui, d'une structure fiscale basée sur le revenu, la valeur ajoutée et les déductions à la source, évoluera de façon à refléter plus fidèlement l'aspect environnemental. Les travaux dans ce domaine exigent une perspective à long terme et comportent beaucoup d'analyse et de débat multipartite.

Activités connexes

Ce programme s'échelonnera sur deux ans. Un groupe d'experts multipartite se réunira pour explorer les divers coûts et avantages, ainsi que la faisabilité technique de la mutation fiscale écologique, ainsi que les conceptions possibles d'un tel système réformé. Ce programme contribuera à éclairer le débat sur la réforme fiscale écologique et à promouvoir l'utilisation de perspectives axées sur les marchés pour améliorer l'environnement et l'économie au Canada.

Résultats escomptés

On rédigera et publiera des documents d'étude qui décriront et évalueront plusieurs manières possibles d'aborder la réforme fiscale et qui analyseront les mécanismes possibles pour régler les divers problèmes de conception dont il faut tenir compte dans la création d'un nouveau régime fiscal.

On fera une évaluation de chaque formule de réforme fiscale, qui comprendra un examen des exigences administratives nécessaires à la mise en œuvre des divers systèmes proposés. Les effets possibles qui découleront de chaque système seront également examinés en détail.

Ressources

Le budget du programme, sans compter les frais de personnel, se chiffre, pour l'exercice 2000-2001, à 350 000 $.

H. La mesure de l'écoefficacité dans le secteur privé

Engagements relatifs aux résultats essentiels

En 1997 et 1998, la TRNEE et plusieurs grandes entreprises nord-américaines ont mené une étude de faisabilité pour élaborer des indicateurs d'écoefficacité. Cette étude avait pour but de vérifier la faisabilité et la valeur des indicateurs d'intensité matérielle et énergétique pour atteindre l'objectif de l'écoefficacité. La participation active de ces

entreprises lors de l'évaluation des possibilités et au cours des expériences de vérification des indicateurs a été source d'idées et de leçons importantes sur les solutions qui s'avèrent efficaces, sur ce qui est pertinent et significatif, et sur ce qui est nécessaire pour la mise en œuvre des indicateurs proposés. Ce programme a pour but de poursuivre l'évaluation des indicateurs en tablant sur les leçons tirées du projet précédent.

Activités connexes

Un petit comité d'orientation ne comptant pas plus de dix personnes supervisera la planification et le déroulement du programme. Ce comité, composé de représentants des secteurs environnemental, gouvernemental et universitaire, contribuera à élaborer un plan détaillé du programme, participera aux ateliers et formulera des commentaires sur l'évolution du programme. Le programme est censé être achevé d'ici au 31 mars 2001.

La TRNEE recrutera de 12 à 18 entreprises canadiennes parmi un vaste éventail de secteurs pour vérifier les indicateurs d'intensité énergétique et matérielle.

Résultats escomptés

Les résultats escomptés pour ce programme consistent à stimuler, à définir plus précisément et à justifier, par la voie d'une consultation et d'une vérification de la faisabilité, l'à-propos de la série d'indicateurs fondamentaux d'écoefficacité conçus dans le cadre des travaux de la TRNEE intitulés *La mesure de l'écoefficacité dans les entreprises*. Ce programme vise tout particulièrement :

1. à vérifier si les indicateurs sont applicables à tous les types d'entreprises;
2. à peaufiner davantage la définition des indicateurs, les règles décisionnelles et les indicateurs complémentaires;
3. à normaliser les numérateurs et les dénominateurs utilisés dans les indicateurs;
4. à renforcer la crédibilité, la compréhension et l'acceptation des indicateurs auprès des entreprises, des pouvoirs publics et des divers groupes des détenteurs d'enjeux;
5. à inciter les intéressés à mettre en œuvre les indicateurs.

Ressources

Ce programme sera entièrement financé par Environnement Canada au coût de 130 000 $ pour l'exercice financier 2000-2001. La contribution de la TRNEE consistera dans l'apport des ressources en personnel pour cette initiative.

I. LEAD Canada

Engagements relatifs aux résultats essentiels

LEAD Canada a pour mission de donner naissance à une nouvelle génération de décideurs dotés des connaissances, des valeurs et des compétences nécessaires pour

élaborer des politiques nationales et internationales qui mettent l'accent sur l'utilisation durable des ressources de la Terre.

Activités connexes
Depuis qu'il s'est joint à LEAD International en 1994, LEAD Canada est surtout financé par le Centre de recherches pour le développement international du Canada, tout en recevant des contributions en nature de la TRNEE qui assure également la mise en œuvre de ses programmes. La Table ronde continuera à offrir le programme sous sa forme actuelle jusqu'à la fin de 2001, lorsque la formation des cohortes 7 et 8 sera achevée.

Résultats escomptés
Le programme atteint son objectif en sélectionnant tous les ans 15 professionnels prometteurs en milieu de carrière qui participent à un intensif programme de formation. Ce programme de formation familiarise les participants aux questions cruciales d'environnement et de développement et renforce leurs compétences de leadership. Les participants complètent leur session de formation par des études auto-dirigées qui leur permettent de faire le lien entre les problèmes de durabilité et leurs activités professionnelles.

Ressources
(Financement par des sources extérieures, sauf pour le coût en personnel qui se chiffre à 305 448 $ pour l'exercice financier 2000-2001)

Les cinq programmes exposés ci-dessus correspondent à des domaines prioritaires pour l'an prochain ou pour les deux prochaines années, et la TRNEE continuera d'administrer le programme LEAD Canada jusqu'en 2001, date après laquelle son engagement prendra fin.

J. Indicateurs

Outre les programmes mentionnés ci-dessus, et tel qu'annoncé dans le budget 2000, la somme de neuf millions de dollars, échelonnée sur les trois prochaines années, a été affectée à la Table ronde nationale et Environnement Canada pour élaborer, de concert avec Statistique Canada, des indicateurs environnementaux et des indicateurs de développement durable. Selon le document du budget, « ces indicateurs permettront de mettre au point une politique environnementale de la même façon que les indicateurs économiques facilitent la gestion économique et budgétaire du secteur public. Plus particulièrement, les indicateurs environnementaux permettront d'améliorer la base

d'évaluation des interactions entre l'économie et l'environnement et feront en sorte que le Canada sera davantage en mesure d'évaluer ses progrès en matière d'amélioration de l'environnement. »

Ce programme fera l'objet de dépenses annuelles de 1,5 million de dollars.

Section IV: Initiatives horizontales

À titre de catalyseur, la TRNEE organise des activités dans le cadre de ses programmes et des activités multipartites qui tentent d'avoir une application générale, bénéfique à l'ensemble des Canadiens. Par conséquent, dans l'accomplissement de son mandat, la TRNEE mène des initiatives qui, par définition, sont horizontales.

Un exemple précis de ce type d'initiatives horizontales consiste dans un projet de consultation de haut niveau sur les stratégies de développement durable qu'on a demandé à la TRNEE d'organiser au nom du gouvernement fédéral qui assurera entièrement le soutien financier nécessaire. Cette consultation, prévue pour le début du mois d'avril, permettra un dialogue entre les hauts fonctionnaires des ministères et des organismes qui préparent des stratégies, avec des représentants d'un vaste éventail d'intérêts et de secteurs canadiens. Cette activité a pour but de solliciter l'opinion de ces personnes sur les défis du développement durable et sur les débouchés qui s'offrent au Canada, ainsi que sur certains thèmes de portée générale. Dans le sillage de cette activité, les ministères et les organismes consulteront davantage les détenteurs d'enjeux et le grand public canadien sur des questions particulières qui se rattachent à chacune de leurs stratégies.

Section V: Renseignements financiers

Tableau 4.1: Coût net du programme pour l'année correspondant au budget des dépenses

(milliers de dollars)	Dépenses
Dépenses nettes prévues	4 865
Plus : services reçus gratuitement	
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	180
Rémunération et avantages sociaux reçus gratuitement d'Environnement Canada	2
Moins : recettes non budgétaires	20
Coût net du programme	5 027